REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME

COMMUNIQUE N°0021-2026/CNDH-P

Relatif aux attaques contre des populations civiles dans la Région de Ménaka

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) est fortement préoccupée par des atteintes aux graves aux droits de l'Homme contre les populations civiles perpétrées dans un campement à Tagadayat dans la Région de Menaka. Elle s'incline devant la mémoire des victimes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessé(e)s.

Face à ces attaques odieuses dirigées contre des populations civiles, et sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux Droits Civils et Politiques, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, des 4 Conventions de Genève de 1949 relatives au Droit international humanitaire, la CNDH :

- condamne fermement ces attaques ignobles ;
- rappelle aux présumés auteurs que ces attaques peuvent être qualifiées de crimes imprescriptibles ;
- invite les autorités à rechercher, identifier et traduire en justice les auteurs, commanditaires et complices de ces atteintes graves aux droits humains et du droit international humanitaire ;
- recommande au Gouvernement de poursuivre le renforcement des mesures de défense et de sécurité ;
- félicite les Forces Armées Maliennes (FAMa) pour le renforcement « des mesures de protection des populations les plus exposées, notamment en facilitant le déplacement vers la ville de Menaka d'habitants de campement menacés » ;
- réitère son soutien aux FAMa dans leur lutte contre les groupes terroristes, dans le strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMa.

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 26 octobre 2026
La Présidente par intérim

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
LA VICE PRESIDENTE
BP 2178 Tel. 20 20 70 21 Bko Mali
République du Mali
Un Peuple Un But Une Foi

Me Aissata Founè TEMBELY
Chevalier de l'Ordre National

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000